

## SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 2023

Document mis en ligne le 06 octobre 2023 sur le site internet de la Ville

**23-09-141**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35**

**Date de convocation : 22 septembre 2023**

L'an deux mille vingt trois, le vingt neuf septembre à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

### **Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Sandy CHAUVÉAU, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Julie DUMONT, Adjointe, Baptiste ROUSSEAU, Conseiller municipal délégué, Gabi HÖPER, Conseillère municipale déléguée, Marie-Noëlle LAVIE, Conseillère municipale déléguée, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Karine BERRUEL, Conseillère municipale déléguée, Bilal HALHOUL, Conseiller municipal délégué, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Laurence GARREAU, Conseillère municipale déléguée, Emmanuelle MERIT, Conseillère municipale, Pierre PRUNIS, Conseiller municipal délégué, Valérie VOGIN, Conseillère municipale déléguée

### **Absents :**

Christophe DARDENNE, Marie-Antoinette DALLAIS, Gonzague MALHERBE

### **Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Jean-Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Laurent KERMABON pouvoir à Julie DUMONT, Michel GALAND pouvoir à Régis GRELOT, Sabine AGGOUN pouvoir à Laurence ROUEDE, Juliette HEURTEBIS pouvoir à Agnès SEJOURNET, Edwige NOMDEDEU pouvoir à Emmanuelle MERIT

-----  
Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance  
-----

## **COMMUNICATION DES DECISIONS**

### **COMMUNICATION DES DÉCISIONS**

-----

En application de la délibération du 25 mai 2020, le Conseil municipal de Libourne a délégué à Monsieur le Maire le pouvoir de prendre un certain nombre de décisions en application de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.

Conformément à l'article L.2122-23, Monsieur le Maire communique au Conseil Municipal la liste des décisions qu'il a été amené à prendre.

Après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité (32 conseillers présents ou ayant donné leur pouvoir),

Le Conseil Municipal prend acte de cette communication.

Certifié exécutoire compte tenu de la  
transmission en Sous-Préfecture le 05.10.2023  
et de la publication le  
Fait à Libourne

06.10.2023

Le Maire,  
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
de la Ville de Libourne

Document mis en ligne le 06 octobre 2023 sur le site internet de la Ville

**COMMUNICATION DES DECISIONS**

✓ **Pôle Dynamique Commerciale**

Délégations du Maire / Numéro d'Alinéa	Type de l'acte juridique	Objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Montants	Date et durée de l'acte juridique	Elu(e) référent(e)
<b>Alinéa 5 – Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;</b>	Décision	Mise à disposition d'un banc au sein de la halle de Libourne	Poissonnerie CASSIN	Redevance annuelle de 7 184.40 €	12 mois à partir du 1 <sup>er</sup> juin 2023	Marie-Sophie BERNADEAU
	Décision	Mise à disposition d'une emprise située au lac des Dagueys	Food-truck dénommé « 1 Moment »	Redevance fixe mensuelle de 4.40 m <sup>2</sup> + forfait fluides mensuel de 65.10 €	Du 11 juillet 2023 au 3 septembre 2023	Marie-Sophie BERNADEAU

✓ **Direction des Sports**

<b>Alinéa 5 – Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;</b>	Décision	Convention tripartite de mise à disposition des installations sportives	Le collège ATGET/Département de la Gironde	-----	Saison 2022-2023	Jean-Louis ARCRAZ
	Décision	Convention tripartite de mise à disposition des installations sportives	Le Lycée Max Linder et la Région Nouvelle-Aquitaine	-----	Saison 2022-2023	Jean-Louis ARCRAZ
	Décision	Convention quadripartite de mise à disposition des installations sportives du Lycée Henri Brulle	La commune et le lycée Henri Brulle, l'association Luandaxé Capoeira et la Région Nouvelle-Aquitaine	-----	Saison 2022-2023	Jean-Louis ARCRAZ
	Décision	Convention quadripartite de mise à disposition des installations sportives du Lycée Henri Brulle	La commune, le lycée Henri Brulle, l'association Cali Dodge Ball et la Région Nouvelle-Aquitaine	-----	Saison 2022-2023	Jean-Louis ARCRAZ
	Décision	Convention quadripartite de mise à disposition des installations sportives du Lycée de Montagne	La commune, le lycée de Montagne, l'association Club Twirling et la Région Nouvelle-Aquitaine	-----	Saison 2022-2023	Jean-Louis ARCRAZ
	Décision	Convention quadripartite de mise à disposition des installations sportives du Collège Marguerite Duras	La commune, le collège Duras, l'association ASL Viet Vo Dao et le Département de la Gironde	-----	Saison 2022-2023	Jean-Louis ARCRAZ

<b>Alinéa 5 – Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;</b>	Décision	Convention quadripartite de mise à disposition des installations sportives du Collège Marguerite Duras	La commune, le collège Duras, l'association Challengers Taekwondo et le Département de la Gironde	-----	Saison 2022-2023	Jean-Louis ARCARAZ
	Décision	Convention quadripartite de mise à disposition des installations sportives du Collège Marguerite Duras	La commune, le collège Duras, l'association Escalibourne et le Département de la Gironde	-----	Saison 2022-2023	Jean-Louis ARCARAZ
	Décision	Convention quadripartite de mise à disposition des installations sportives du Collège Marguerite Duras	La commune, le collège Duras, l'association Ecole Canne et Bâton du Libournais et le Département de la Gironde	-----	Saison 2022-2023	Jean-Louis ARCARAZ
	Décision	Convention quadripartite de mise à disposition des installations sportives du Collège Marguerite Duras	La commune, le collège Duras, l'association JIN GANG et le Département de la Gironde	-----	Saison 2022-2023	Jean-Louis ARCARAZ
	Décision	Convention quadripartite de mise à disposition des installations sportives du Collège Marguerite Duras	La commune, le collège Duras, l'association LUANDAXE CAPOEIRA et le Département de la Gironde	-----	Saison 2022-2023	Jean-Louis ARCARAZ
	Décision	Convention tripartite de mise à disposition des installations sportives de la ville	<i>Le collège des Dagueys</i>	-----	Saison 2022-2023	Jean-Louis ARCARAZ
	Décision	Convention tripartite de mise à disposition des installations sportives de la ville entre la commune et le pour la saison 2022-2023	Le lycée Henri Brulle et la Région Nouvelle-Aquitaine	-----	Saison 2022-2023	Jean-Louis ARCARAZ
	Décision	Convention de mise à disposition du terrain synthétique du stade JA - Moueix dans le cadre 2 <sup>ème</sup> Tour du Festival U13 Pitch garçons	le District de Football de la Gironde	-----	le samedi 4 Février 2023	Jean-Louis ARCARAZ
	Décision	Convention de mise à disposition du gymnase des Dagueys dans le cadre d'une action départementale	l'ASL Badminton	-----	le samedi 28 et le dimanche 29 janvier	Jean-Louis ARCARAZ
	Décision	Convention de mise à disposition des installations sportives de la ville	le Handball club de Coutras	-----	Saison 2022-2023	Jean-Louis ARCARAZ
	Décision	Convention de mise à disposition des installations sportives de la ville	le Football Club de Libourne	-----	Saison 2022-2023	Jean-Louis ARCARAZ
	Décision	Convention de mise à disposition des installations sportives de la ville	l'association des Jeunes Sapeurs-Pompiers du Libournais	-----	Saison 2022-2023	Jean-Louis ARCARAZ
	Décision	Convention quadripartite de mise à disposition des installations sportives du Lycée Henri Brulle	la commune, le lycée henri Brulle, l'association ASL Basket et la Région Nouvelle-Aquitaine	-----	Saison 2022-2023	Jean-Louis ARCARAZ
	Décision	Convention de mise à disposition du Pôle nautique International des Dagueys dans le cadre d'un stage du Pôle Espoir de Tours	Le CKSL	-----	Du 27 février au 5 mars	Jean-Louis ARCARAZ

<b>Alinéa 5 – Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;</b>	Décision	Prestation de service : maintenance sur site	a société Point Transaction System Vérifone	205.20 TTC	Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023	P.BUISSON
	Décision	Convention de mise à disposition du Pôle nautique International des Dagueys dans le cadre d'un d'un championnat de ligue J14 et J16	Le CNL 1876	-----	Le dimanche 19 mars 2023	Jean-Louis ARCARAZ
	Décision	Convention de mise à disposition du Pôle nautique International des Dagueys dans le cadre d'un stage du Club de fontainebleau	Le CKSL	-----	Du 25 février au 4 mars 2023	Jean-Louis ARCARAZ
	Décision	Convention de mise à disposition du gymnase Jean-Mamère pour une compétition Régionale de gymnastique	Les Bleus de Saint Ferdinand	-----	Les 11 et 12 mars	Jean-Louis ARCARAZ
	Décision	Paiement pour l'année 2023 de la cotisation	L'association ANDES (Association Nationale Des Elus en charge du Sport)	488 euros TTC	Année 2023	P.BUISSON
	Décision	Convention de mise à disposition du site de la plaine des Dagueys dans le cadre d'un parcours du cœur	L'association Cœur et Santé	-----	Le samedi 22 avril	Jean-Louis ARCARAZ
	Décision	Convention de mise à disposition du terrain synthétique, du terrain d'honneur et du VIP du stade JA-Moueix dans le cadre de l'organisation du tournoi des U11 et U13	Le Foot Club de Libourne	-----	Le vendredi 7 avril , le samedi 8 et le dimanche 9 avril	Jean-Louis ARCARAZ
	Décision	Convention de mise à disposition du gymnase des Dagueys et du Pôle nautique International des Dagueys dans le cadre du Championnat de France de Fond (5 000m) de canoé Kayak avec le CKSL	Le CKSL	-----	Les 7,8,9 et 10 avril	Jean-Louis ARCARAZ
	Décision	Convention de mise à disposition du site de Condat dans le cadre d'un Cross Duathlon	L'ASL TRIATHLON	-----	Le samedi 25 mars et le dimanche 26 mars	Jean-Louis ARCARAZ
	Décision	Avenant n°4 à la convention d'occupation du Domaine Public à titre précaire conclue	La société Wakepark	Une part fixe : pour l'occupation, cette part s'élève toujours à € TTC/par jour Un part variable assise sur le chiffre d'affaire	Du 1 <sup>er</sup> mai au 30 septembre 2023	Jean-Louis ARCARAZ
	Décision	Avenant n°5 à la convention d'occupation du Domaine Public à titre précaire conclue	La société Aqualol	Une part fixe : pour l'occupation, cette part s'élève 1500 euros Un part variable assise sur le chiffre d'affaire	Du 8 mai au 3 septembre	Jean-Louis ARCARAZ
	Décision	Convention de mise à disposition du gymnase de Condat dans le cadre d'un Vide Grenier	L'ASL Basket	-----	Le samedi 13 mai et le dimanche 14 mai	Jean-Louis ARCARAZ

<b>Alinéa 5 – Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;</b>	Décision	Convention de mise à disposition du Pôle nautique International des Dagueys dans le cadre des régates internationales de Libourne	Le CNL	-----	le samedi 6 mai et le dimanche 7 mai	Jean-Louis ARCARAZ
	Décision	Convention de mise à disposition du stade Clémenceau dans le cadre des Olympiades Libournaises	L'association Les Olympiades Libournaises	-----	le samedi 10 juin	Jean-Louis ARCARAZ
	Décision	Convention de mise à disposition du gymnase Kany dans le cadre d'un gala de fin d'année	L'association Karaté Evolution	-----	le dimanche 25 juin de 9h à 14h	Jean-Louis ARCARAZ
	Décision	Convention de mise à disposition du stade Robert Boulin dans le cadre de l'organisation de la finale des championnats de France Interclubs	L'ASL Athlétisme	-----	le dimanche 7 mai	Jean-Louis ARCARAZ
	Décision	Convention de mise à disposition du gymnase de Condat dans le cadre d'un tournoi pour la catégorie U11	L'ASL Basket	-----	, le vendredi 2 juin et le samedi 3 et le dimanche 4 juin	Jean-Louis ARCARAZ
	Décision	Convention de mise à disposition de la plaine et de la plage des Dagueys dans le cadre d'une manifestation destinée à la promotion du paratriathlon	Le Comité Départemental de Triathlon	-----	le samedi 13 mai d et le dimanche 14 mai	Jean-Louis ARCARAZ
	Décision	Convention de mise à dispoition du boulodrome Jean Lydoire et d'une partie du parc de l'EpINETTE dans le cadre de l'organisation du souvenir Laurent Garcia	La Boule Libournaise	-----	Le samedi 27 mai	Jean-Louis ARCARAZ
	Décision	Convention de mise à disposition pour l'utilisation de la tour et du lac des Dagueys dans le cadre de l'organisation de Osez Libourne pour sa 7 <sup>ème</sup> édition	L'association CALI Natation	-----	Le samedi 24 juin	Jean-Louis ARCARAZ
	Décision	Convention de mise à disposition du stade Robert Boulin dans le cadre de l'organisation de la finale des championnats de France Interclubs	L'ASL Athlétisme	-----	le dimanche 21 mai	Jean-Louis ARCARAZ
	Décision	Convention de mise à disposition du stade Robert Boulin dans le cadre de l'organisation des Championnats de Gironde du Challenge Equip' Athlé benjamin(e)s et minimes, féminines et masculins, qualificatifs pour les finales régionales et nationales	L'ASL Athlétisme	-----	Le dimanche 14 mai	Jean-Louis ARCARAZ
Décision	Convention de mise à disposition des installations sportives de la ville entre la commune	L'association " Libourne Association Boxe Olympique " pour la saison 2023	-----	Saison 2022-2023	Jean-Louis ARCARAZ	

<b>Alinéa 5 – Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;</b>	Décision	Convention de mise à disposition du Pôle nautique International des Dagueys dans le cadre d'une compétition inter-régionale qui se tiendra	Le CKSL	-----	Le dimanche 14 mai	Jean-Louis ARCRAZ
	Décision	Convention de mise à disposition de la zone de pêche des Dagueys aux Pinteys dans le cadre de l'organisation d'un concours sociétaire	Les Pêcheurs Libournais	-----	le samedi 10 juin	Jean-Louis ARCRAZ
	Décision	Convention de mise à disposition du gymnase des Dagueys dans le cadre du 3 <sup>ème</sup> Open de Libourne de Taekwondo	L'association Challengers Taekwondo	-----	le samedi 27 mai et le dimanche 28 mai par	Jean-Louis ARCRAZ
	Décision	Convention de mise à disposition du site des Dagueys dans le cadre du 2 <sup>ème</sup> Défi du Lac	Les Foulées Vertes en Libournais	-----	du samedi 10 juin au dimanche 11 juin	Jean-Louis ARCRAZ
	Décision	Convention de mise à disposition du gymnase Georges Kany dans le cadre de l'organisation du Challenge National de Dodgeball (Adultes Mixtes et Juniors)	L'association CALI DODGEBALL	-----	le vendredi 26 mai pour l'installation et les 27 et 28 mai 2023 pour la compétition	Jean-Louis ARCRAZ
	Décision	Convention de mise à disposition du gymnase Jean-Mamère dans le cadre d'un tournoi Départemental Adultes	L'ASL Badminton	-----	le dimanche 4 juin 2023	Jean-Louis ARCRAZ
	Décision	Convention de mise à disposition du gymnase et du stade de Condat dans le cadre d'une Olympiade	le Lycée Montesquieu	-----	le jeudi 8 juin 2023	Jean-Louis ARCRAZ
	Décision	Convention de prêt du matériel de secours (DSA)	A la société AQUALOL	-----	pour la saison estivale 2023	Jean-Louis ARCRAZ
	Décision	Convention de mise à disposition du stade et du gymnase de Condat dans le cadre de cette manifestation festive et conviviale.	L'association Los Borrachos	-----	le samedi 1er juillet 9h au dimanche 2 juillet	Jean-Louis ARCRAZ
	Décision	Convention de mise à disposition du Pôle nautique International et du gymnase des Dagueys dans le cadre de l'organisation des Championnats de France Jeunes J16 et U23	Le CNL 1876	-----	les 6, 7,8 et 9 juillet 2023	Jean-Louis ARCRAZ

<p><b>linéa 5 – Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;</b></p>	Décision	Convention de prêt de véhicule de la ville	Les Bleus de Saint Ferdinand	-----	du vendredi 30 juin au lundi 3 juillet	Jean-Louis ARCRAZ
	Décision	Convention de mise à disposition du gymnase Jean-Mamère dans le cadre d'un camp de vacances	L'association Twirling Bâtons	-----	Les 28, 29, 30 juillet	Jean-Louis ARCRAZ
	Décision	Convention de mise à disposition de la plaine des dagueys dans le cadre d'une après-midi festive	Le Dispositif de l'institut thérapeutique éducatif et pédagogique (DITEP)	-----	Le vendredi 1 <sup>er</sup> septembre	Jean-Louis ARCRAZ
	Décision	Convention de mise à disposition de la piste du stade de Condat dans le cadre d'une finale interclubs de Gironde des écoles de vélo	L'Association Vélo Club Libournais	-----	Le samedi 16 septembre	Jean-Louis ARCRAZ
	Décision	Convention de mise à disposition de la zone de pêche des Pinteys et digue sur le site Dagueys dans le cadre de l'organisation du Float Tube	Fédération de pêche et de protection du milieu aquatique 33	-----	Le 30 septembre	Jean-Louis ARCRAZ
	Décision	Convention de mise à disposition de la zone de pêche des Pinteys et digue sur le site Dagueys dans le cadre de l'organisation du Master 2023	Fédération de pêche et de protection du milieu aquatique 33	-----	Le dimanche 1 <sup>er</sup> octobre	Jean-Louis ARCRAZ



✓ Direction de l'Education

<b>Alinéa 4 - Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres, dans le respect des seuils réglementaires, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au budget</b>	Décision	Convention de mise en place d'un atelier de sensibilisation des équipes périscolaires au programme « Toi Moi Nous »	IREPS Nouvelle Aquitaine	-----	11 ateliers d'une heure à compter du 29 août 2023	Thierry MARTY
<b>Alinéa 5 – Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;</b>	Décision	Partenariat – démarche de promotion des valeurs européennes et de découverte de nouvelles cultures	Maison de l'Europe Bordeaux Aquitaine	124 € (frais pour la commune)	Les 22 et 25 mai 2023	Thierry MARTY

✓ Direction Administrative et Financière  
Service Juridique

<b>Alinéa 5 – Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;</b>	Décision	Avenant n°1 au bail – mise à disposition d' un bureau au sein de la Maison des Associations (10 m <sup>2</sup> + espaces communs)	Bouygues Bâtiment Centre Sud-Ouest	3 432 €	Du 13 mars au 30 juin 2023	Antoine LE NY
	Décision	Convention de domiciliation – Maison des Associations	Association Coup de Pouces	-----	Du 2 mai 2023 au 3 mai 2026	Antoine LE NY
	Décision	Convention de domiciliation – Maison des Associations	Ensemble Choral de Libourne	-----	Du 2 mai 2023 au 3 mai 2026	Antoine LE NY
	Décision	Convention de domiciliation – Maison des Associations	Le Dragon Libournais	-----	Du 2 mai 2023 au 3 mai 2026	Antoine LE NY

<p><b>Alinéa 5 – Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;</b></p>	Décision	Convention de domiciliation – Maison des Associations	Défenseur des droits – Monsieur Neblai	-----	Du 1 <sup>er</sup> juin 2023 au 2 juin 2026	Antoine LE NY
	Décision	Convention de domiciliation – Maison des Associations	Fédération Nationale des Décorés du Travail	-----	Du 2 mai 2023 au 3 mai 2026	Antoine LE NY
	Décision	Convention de domiciliation – Maison des Associations	ADIR abcd	-----	Du 2 mai 2023 au 3 mai 2026	Antoine LE NY
	Décision	Convention de domiciliation – Maison des Associations	Wushu Fight Academy	-----	Du 2 mai 2023 au 3 mai 2026	Antoine LE NY
	Décision	Convention de domiciliation – Maison des Associations	Club de Ball Trap	-----	A partir du 17 mai 2023 – tacite reconduction	Antoine LE NY
	Décision	Convention d'occupation du domaine public – mise à disposition de locaux situés rue Victor Hugo (stockage du matériel de l'association)	Union Philatélique Libournaise	-----	7 mois à compter du 1 <sup>er</sup> juin 2023	Antoine LE NY
	Décision	Convention d'occupation précaire pour un logement communal	Monsieur X	Loyer mensuel de 200 €	Du 1 <sup>er</sup> août 2023 au 1 <sup>er</sup> septembre 2023	Antoine LE NY

<b>Alinéa 5 – Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;</b>	Décision	Convention de commodat – Mise à disposition d'un logement sis 91 rue Montaudon au profit de l'Etat	Direction régionale des Finances Publiques et le Conseil Départemental de la Gironde	-----	Du 19 juin 2023 au 18 juin 2026	Antoine LE NY
	Décision	Convention d'occupation du domaine public – local de rangement dans la salle du Verdet	Association les « 33 KM500 »	-----	3 ans à partir du 1 <sup>er</sup> septembre 2023	Antoine LE NY
	Décision	Avenant n°3 – convention d'occupation du domaine public pour des locaux situés rue Hoche	Le GRETA CFA AQUITAINE	-Part fixe versée à la Ville : 15 000 €/an -Part variable dans la limite de 2000 €/an (en fonction du nombre de formations et de participants)	Du 30 janvier 2018 au 7 septembre 2023	Antoine LE NY
	Décision	Convention d'occupation du domaine public – salle à la Bourse du Travail	Compagnie CREATISTE	-----	Du 1 <sup>er</sup> octobre 2023 au 1 <sup>er</sup> octobre 2024	Antoine LE NY
	Décision	Convention d'occupation du domaine public – Maison des Associations	Association BELL'ITALIA	-----	Du 1 <sup>er</sup> septembre 2023 au 1 <sup>er</sup> septembre 2024	Antoine LE NY
	Décision	Convention d'occupation du domaine public –Maison des Associations	Association Hatha Yoga Libourne	-----	Du 1 <sup>er</sup> septembre 2023 au 1 <sup>er</sup> septembre 2026	Antoine LE NY
	Décision	Convention d'occupation du domaine public – local rue des Erables (LCL Vercors)	Association Pratique des langues	-----	Du 1 <sup>er</sup> septembre 2023 au 1 <sup>er</sup> septembre 2024	Antoine LE NY

Délégations du Maire / Numéro d'Alinéa	Type de l'acte juridique	Objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Montants	Date et durée de l'acte juridique	Elu(e) référent(e)
<b>Alinéa 20 – Réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant annuel maximum à 3 millions d'euros pouvant comporter un ou plusieurs index (EONIA T4M, EURIBOR ou tout autre index) ;</b>	Décision	Conclusion d'une ligne de trésorerie	ARKEA Banque	3 000 000 € ligne variable	12 mois	Denis SIRDEY
<b>Alinéa 3 – Procéder à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts ;</b>	Décision	Contrat de prêt	ARKEA Banque	2 000 000 €	20 ans	Denis SIRDEY
	Décision	Contrat de prêt	Caisse des dépôts et consignations	4 600 000 €	9 mois	Denis SIRDEY

✓ **Direction des Services Techniques**

Délégations du Maire / Numéro d'Alinéa	Type de l'acte juridique	Objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Montants	Date et durée de l'acte juridique	Elu(e) référent(e)
<b>Alinéa 10 - Décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600€ ;</b>	Décision	Aliénation d'un véhicule – Marque Renault	Monsieur X	10 €	-----	Bilal HALHOUL

**Direction de la Citoyenneté**

Délégations du Maire / Numéro d'Alinéa	Type de l'acte juridique	Objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Montants	Date et durée de l'acte juridique	Elu(e) référent(e)
<b>Alinéa 8 - Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;</b>	Décision	Création d'une concession décennale (2m <sup>2</sup> ) – Cimetière de Quinault	-----	213 €	A compter du 6 juillet 2023	JF.Le Strat
	Décision	Renouvellement d'une concession décennale (1m <sup>2</sup> ) - Cimetière de Quinault	-----	603 €	A compter du 5 octobre 2023	JF.Le Strat
	Décision	Renouvellement d'une concession perpétuelle (6m <sup>2</sup> ) - Cimetière de Quinault	-----	3 591 €	A compter du 12 juillet 2023	JF.Le Strat

<b>Alinéa 8 - Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;</b>	Décision	Renouvellement d'une concession trentenaire (2m <sup>2</sup> ) - Cimetière de Quinault	-----	783 €	A compter du 2 mars 2024	JF.Le Strat
	Décision	Création d'une concession perpétuelle (3.9m <sup>2</sup> ) - Cimetière de Quinault	-----	2 331 €	A compter du 18 juillet 2023	JF.Le Strat
	Décision	Création d'une concession perpétuelle (3.9m <sup>2</sup> ) - Cimetière de Quinault	-----	2 331 €	A compter du 21 juin 2023	JF.Le Strat
	Décision	Renouvellement d'une concession décennale (2m <sup>2</sup> ) - Cimetière de Quinault	-----	213 €	A compter du 5 juillet 2023	JF.Le Strat
	Décision	Renouvellement d'une concession décennale (2m <sup>2</sup> ) - Cimetière de Quinault	-----	213 €	A compter du 25 juillet 2023	JF.Le Strat
	Décision	Renouvellement d'une concession décennale (2m <sup>2</sup> ) - Cimetière La Paillette	-----	213 €	A compter du 8 juin 2023	JF.Le Strat
	Décision	Renouvellement d'une concession décennale (2m <sup>2</sup> ) - Cimetière de Quinault	-----	213 €	A compter du 18 juillet 2023	JF.Le Strat
	Décision	Création d'une concession trentenaire (1m <sup>2</sup> ) - Cimetière de Quinault	-----	1 137 €	A compter du 15 juin 2023	JF.Le Strat
	Décision	Renouvellement d'une concession décennale (2m <sup>2</sup> ) - Cimetière de Quinault	-----	213 €	A compter du 23 mai 2023	JF.Le Strat
	Décision	Création d'une concession perpétuelle (3.90 m <sup>2</sup> ) - Cimetière de Quinault	-----	2 331 €	A compter du 23 mai 2023	JF.Le Strat
	Décision	Renouvellement d'une concession décennale (2m <sup>2</sup> ) - Cimetière de Quinault	-----	213 €	A compter du 23 mai 2023	JF.Le Strat
	Décision	Renouvellement d'une concession trentenaire (3.10 m <sup>2</sup> ) - Cimetière de Quinault	-----	783 €	A compter du 26 avril 2029	JF.Le Strat
	Décision	Renouvellement d'une concession décennale (2m <sup>2</sup> ) - Cimetière de Quinault	-----	213 €	A compter du 30 mai 2023	JF.Le Strat
	Décision	Création d'une concession décennale (2 m <sup>2</sup> ) - Cimetière de Quinault	-----	213 €	A compter du 30 mai 2023	JF.Le Strat
	Décision	Création d'une concession trentenaire (3.10 m <sup>2</sup> ) - Cimetière de Quinault	-----	783 €	A compter du 31 mai 2023	JF.Le Strat
Décision	Création d'une concession décennale (1 m <sup>2</sup> ) - Cimetière de Quinault	-----	603 €	A compter du 2 juin 2023	JF.Le Strat	

<b>Alinéa 8 - Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;</b>	Décision	Renouvellement d'une concession décennale (2m <sup>2</sup> ) - Cimetière de Quinault	-----	213 €	A compter du 13 mai 2023	JF.Le Strat
	Décision	Renouvellement d'une concession décennale (2m <sup>2</sup> ) - Cimetière de Quinault	-----	213 €	A compter du 9 mai 2023	JF.Le Strat
	Décision	Création d'une concession trentenaire (case columbarium) - Cimetière de Quinault	-----	1 137 €	A compter du 10 mai 2023	JF.Le Strat
	Décision	Création d'une concession perpétuelle (2m <sup>2</sup> ) - Cimetière de Quinault	-----	1 203 €	A compter du 11 mai 2023	JF.Le Strat
	Décision	Création d'une concession perpétuelle (3.9m <sup>2</sup> ) - Cimetière de Quinault	-----	2 331 €	A compter du 16 mai 2023	JF.Le Strat
	Décision	Renouvellement d'une concession décennale (2m <sup>2</sup> ) - Cimetière de Quinault	-----	213 €	A compter du 17 mai 2023	JF.Le Strat
	Décision	Renouvellement d'une concession décennale (2m <sup>2</sup> ) - Cimetière de Quinault	-----	213 €	A compter du 12 novembre 2023	JF.Le Strat

**La liste des marchés publics est annexée à la délibération et à ce présent tableau (D.Sirdey)**

**Communication des marchés signés depuis le 30 mai 2023**

N° de marché	Intitulé	Montant (H.T)	Montant (TTC)	Titulaire
2023L13	MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LA RÉALISATION D'UNE PUMPTRACK	133 920,00 €	160 704,00 €	HTRACKS
2023L09	AMENAGEMENT DES NOUVEAUX LOCAUX DU SECOURS POPULAIRE – 8 LOTS : - LOT N°1 : Démolitions – Gros-œuvre - LOT N°2 : Plâtrerie - LOT N°3 : Menuiserie - Serrurerie. - LOT N°4 : Electricité - LOT N°5 : Plomberie – Sanitaire. - LOT N°6 : Désenfumage. - LOT N°7 : Peinture. - LOT N°8 : Revêtement de sol.	Lot 1 : 23 973.78 € Lot 2 : 35 500,00 € Lot 3 : 29 877.74 € Lot 4 : 17 249.00 € Lot 5 : 3 126.98 € Lot 6 : 699.08 € Lot 7 : 10 178.00 € Lot 8 : 3 689.00 € TOTAL : 124 293. 58 €	Lot 1 : 28 768.54 € Lot 2 : 42 600,00 € Lot 3 : 35 853.29 € Lot 4 : 20 698.80 € Lot 5 : 3 752.38 € Lot 6 : 838.90 € Lot 7 : 12 213.60 € Lot 8 : 4 426.80 € TOTAL : 149 152.31 €	Lot 1 : GREZIL Lot 2 : EGE CONCEPT Lot 3 : BASSAT BRUNO Lot 4 : BEAUFILS PATRICK Lot 5 : GUERRY ERIC Lot 6 : TDL AQUITAINE Lot 7 : EPRM Lot 8 : PIGAHEAU CHRISTOPHE
2023L05	Expertises structurelles immobilières dans le cadre des procédures de mise en sécurité – Ville de Libourne	72 400.00 €	86 880.00 €	BGEA STRUCTURES SUD-OUEST
2023L15-01	Aménagement paysager et biodiversité Cour élémentaire Jules Steeg – Phase 2 Lot 1 : Terrassements et revêtement de sol	69 179,23 €	83 015,08 €	COLAS France
2023L15-02	Aménagement paysager et biodiversité Cour élémentaire Jules Steeg – Phase 2 Lot 2 : Plantations, mobiliers en bois sur mesure et équipements	23 803,50 €	28 564,20 €	ENTREPRISE TARDY

Envoyé en préfecture le 05/10/2023

Reçu en préfecture le 05/10/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 033-213302433-20230929-DELIB23\_9\_141-DE

N° de marché	Intitulé	Montant (H.T)	Montant (TTC)	
2023L17	Prestation traiteur pour le festival Fest'art 2023 de la Ville de Libourne	Montant estimatif de 37 625,00 €	Montant estimatif de 41388,05 €	COOPANAME
2023L16	Modification du stand de tir	Lot 1 : 65 050.00 € Lot 2 : 28 348.00 € Lot 3 : 14 800.00 € Lot 5 : 8 191.17 € TOTAL : 116 389.17 €	Lot 1 : 78 060.00 € Lot 2 : 34 017.60 € Lot 3 : 17 760.00 € Lot 5 : 9 828.40 € TOTAL : 139 667.00	Lot 1 : MAUGET (Coutras) Lot 2 : ECOTOIT (Libourne) Lot 3 : MARTIN (Beychac et Caillau) Lot 5 : AVENIR ELEC (Montguyon 17)
2023L01	Travaux d'aménagement de la place St Jean de Libourne 4 lots	Lot 1 : 1 579 890.32 € Lot 2 : 298 949.96 € Lot 3 : 164 990.00 € TOTAL : 2 043 830.28 €	Lot 1 : 1 895 868.39 € Lot 2 : 358 739.95 € Lot 3 : 197 988.00 € TOTAL : 2 452 596.34 €	Lot 1 : Fayat (Libourne) Lot 2 : BERNARD PAYSAGE (Libourne) Lot 3 : CEPECA (Gradignan) Lot 4 : en cours d'attribution
2023L04	Entretien des espaces verts	Lot 1 : 180 000.00 € Lot 2 : 180 000.00 € TOTAL : 360 000.00 €	Pas de TVA	Lots 1&2 : ASSO ISLE ET DRONNE